



NIF: 41202 5000 14 00 49

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE **N°03/DG /2026**

Conformément aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique "CACOBATPH", la Direction Générale, sise au: **100, rue de Tripoli H. Dey, Alger**; lance un concours national restreint d'architecture de maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation du nouveau siège de l'Agence Wilaya CACOBATPH de Tamanrasset, SIS- Lieu dit AMECHBOUNE, W.TAMANRASSET

Le présent concours national restreint d'architecture , est adressé aux architectes inscrit au tableau national de l'ordre des architectes et en possession de l'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte avec mise à jour (SPECIMEN 2025), du groupement d'architectes agréés et des sociétés privées ou publiques d'études techniques et d'architecture, répondant aux exigences de l'article 15 du décret législatif 94-07 du 18/05/1994 relatif à la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, présentant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

1. Capacités techniques :

Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivants :

1.1 Moyens Humains : Disposer au moins d'une équipe permanente composé de :

- Chef de projet, Architecte ou Ingénieur en génie civil de 03 ans d'expérience minimum.
- Architecte /Ingénieur en génie civil de 02 ans d'expérience minimum.
- T.S en bâtiment de 02 ans d'expérience minimum.

1.2 Références professionnelles :

Ayant réalisé au moins deux (03) projets de maitrise d'œuvre (étude et suivi / suivi et contrôle) d'un projet de :

- Catégorie « A » ou plus de la classification en matière de maitrise d'œuvre en bâtiment.

2. Capacités professionnelles :

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité mis à jour (SPECIMEN 2025).

3. Capacités financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen durant les trois années de (2022.2023.2024) supérieur ou égal à : trois millions Dinars (3 000 000 ,00 DA).

Les candidats ou leurs représentants désignés à cet effet intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de : cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) non remboursable au niveau de la Direction Générale:

Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique "CACOBATPH"

-Direction Générale-

Sise : 100, rue de Tripoli H.Dey, Alger.

Les offres doivent comporter :

▪ **1^{ère} phase : la présélection des candidats :**

- Un dossier de candidature : comporte les documents prévus dans l'article n° 18 du cahier des charges (instructions aux candidats).

▪ **2^{ème} phase : Dépôt des plis de l'offre technique, des prestations, et de l'offre financière :**

- Une offre technique : comporte les documents prévus dans l'article n°18 du cahier des charges.
- Une Offre des prestations : comporte les documents prévus dans l'article n°18 du cahier des charges.
- Une offre financière : comporte les documents prévus dans l'article n° 18 du cahier des charges.

Tous les documents exigés dans le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financière doivent être présentés comme suit :

1^{ère} phase : Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée (fermée) et anonyme, comportant les mentions suivantes :

«À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE
N°03/DG/2026
MAITRISE D'ŒUVRE (ÉTUDE ET SUIVI) POUR LA REALISATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'AGENCE DE
WILAYA CACOBATPH DE TAMANRASSET
SIS- Lieu dit AMECHBOUNE, W.TAMANRASSET

2^{ème} phase : L'offre technique, et l'offre financière sont insérées dans de deux (02) enveloppes séparées et cachetées (fermées), indiquant la dénomination de l'architecte, ou du bureau d'études et ou la société , la référence et l'objet de Concours, ainsi que la mention « Offre technique », « Offre financière », selon le cas.

L'offre des prestations est insérée dans une enveloppe **cachetée (fermée) et anonyme**, comportant les mentions suivantes :

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE
N°03/DG/2026
MAITRISE D'ŒUVRE (ÉTUDE ET SUIVI) POUR LA REALISATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'AGENCE DE
WILAYA CACOBATPH DE TAMANRASSET
SIS- Lieu dit AMECHBOUNE, W.TAMANRASSET
« OFFRE DES PRESTATIONS »

Ces (03) trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée (fermée) et anonyme, comportant les mentions suivantes :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »
CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE
N°03/DG/2026
MAITRISE D'ŒUVRE (ÉTUDE ET SUIVI) POUR LA RÉALISATION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'AGENCE DE
WILAYA CACOBATPH DE TAMANRASSET
SIS- Lieu dit AMECHBOUNE, W.TAMANRASSET

Le durée de préparation des offres accordé dans le cadre du présent concours est fixé à :

1^{ère} phase : Vingt (20) jours pour la préparation des dossiers de candidatures, à compter de la date de la première parution (publication) de l'avis de concours national restreint d'architecture, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou dans deux (02) quotidiens nationaux au moins et la presse électronique, en langue arabe et en langue française.

2^{ème} phase : Trente (30) jours pour la préparation des plis des offres (technique, prestations et financière), à compter de la date de la première parution de l'avis de publication des résultats de la présélection des candidats, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou dans deux (02) quotidiens nationaux au moins et la presse électronique, en langue arabe et en langue française.

-L'heure limite de dépôt des dossiers de candidatures est à **13h00** du dernier jour de la durée de préparation des offres.

-L'ouverture des dossiers se fera en séance publique en présence des candidats et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **13h30** au siège de la Direction Générale de la Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique «**CACOBATPH**».

-Si le jour de dépôt des dossiers des candidatures coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres sera prorogé au jour ouvrable suivant.